

La police intercommunale recrute

Dans le cadre du renforcement de ses missions, la police intercommunale de la communauté d'agglomération se réorganise en créant une brigade motorisée et recrute.



Sur un territoire de 62 km² représentant 220 000 habitants, alternant quartiers populaires, quartiers pavillonnaires, massifs forestiers et accès fluviaux avec une prochaine marina, la police intercommunale dispose de :

Equipements individuels :

- combinaisons PM,
- casques MO,
- boucliers MO,
- caméra portative,
- éthylotest électronique,
- smartphone PVE.

Armement :

- Généralisation à l'ensemble des brigades,
- Cat B glock 17, hk p30, PIE, flashball sp2, bâtons TONFA BTD, GAIL.

Spécificités :

- U.T.I.R. - Unité Territoriale d'Intervention Rapide,
- Brigade cynophile jusqu'à 4 chiens,
- Brigade motorisée en cours de création,
- Cellule formation en interne : 1MMA, 1 moniteur canin et 1 entraîneur sportif,
- FE GTPI et sport sur le temps de travail,
- Centre de supervision urbain gérant plus de 400 caméras dernière génération (600 en 2025).

Infos pratiques

[Consulter les recrutements en cours](#)

[et postuler en ligne](#)

Profils recherchés :

- dynamisme,
- rigueur,

- qualités relationnelles, s'intégrant facilement à une équipe,
- aptitudes physiques
- compétences administratives (informatiques et rédactionnelles).
- maitres-chiens bienvenus pour compléter la brigade cynophile existante

Missions :

- Interventions sur initiatives dans 13 communes,
- Actions de renfort des forces de sécurité de l'Etat et des polices municipales locales.
- Temps de travail :
- Amplitude horaires de 18h à 4h du matin,
- Rythme de travail : 3-1-3 (3 nuits travaillées - 1 jour de repos - 3 nuits travaillées suivies de 3 jours de repos - 1 nuit travaillée - 3 jours de repos) soit un week-end sur 2 de 3 jours,
- Poste à pourvoir immédiatement - Emploi Permanent - Temps complet.

Conditions d'exercice :

- 25 heures supplémentaires par mois,
- 16 jours travaillés par mois,
- 21 jours de congés annuels - Compte épargne temps,
- Prime de nuit, IAT et NBI,
- Carte Tickets Restaurant - CNAS et Amicale du personnel,
- Accès gratuit aux 7 piscines de Val Parisis Agglo.